

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS****NOMBRE DE MEMBRES**

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 16 Avril 2026

Date de convocation : 09/04/2026**Date d'affichage : 16/04/2026**

L'an deux mille vingt-six et le seize avril à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme MÉTOUX Marine, Mme VALADE Marie-Ange, Mme BROUDISCOU Christelle, M. LAFONT Thierry, Mme CHEVALIER Anick, Mme BONNETERRE Alexandra, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. CHEVALIER David, M. COURTIOUX-DELAGÉ Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, M. DA CUNHA Anthony, M. VARDELLE Jean-Christophe, M. VAN DER HEIDE Sandy

Excusés :

Secrétaire de séance : M. VARDELLE Jean-Christophe

Objet : tarifs du gîte pour 2026 et 2027 – location du linge de toilette et de lit

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les tarifs ont été revus mais qu'il est souhaitable de fixer un prix pour la location du linge de lit et de toilette. En effet, nous ne disposons pas du personnel nécessaire dédié à l'entretien du linge, c'est pourquoi il conviendrait de ne pas, comme actuellement, proposer ce service inclus dans la location du gîte, mais de le présenter comme une option payante en sus de la location,

Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents décide d'appliquer les taux de progressivité proposés par le relais des gîtes de France et de revaloriser les tarifs comme suit :

- Basse saison : 300 € par semaine, toutes charges comprises
- Moyenne saison : 330 € par semaine, toutes charges comprises
- Haute saison : 400 € par semaine, toutes charges comprises
- Vacances scolaires : 320 € par semaine, toutes charges comprises (hiver, printemps, Toussaint, Noël)
- Week-end (2 nuits) : 210 € toutes charges comprises
- Mid-week : 250 € toutes charges comprises
- Caution : 400 €
- Linge de lit : 40€ par couchage
- Linge de toilette : 30 € par couchage
- Ménage : 90 €

Les dates des différentes saisons seront celles du catalogue et sont annexées à la présente délibération

Le conseil à l'unanimité de ses membres présents approuve cette décision.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que ce dessus,

Pour extrait conforme en Mairie le 16/04/2026

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr